

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
Geneva-China Business Forum, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 07.11.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **22.03.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Monsieur Philippe Houman, Cours de Rive 6,
1211 Genève 3
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.

AH Legal, Caterina Berlini
1211 Genève

(00343163)